

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

C O M M U N E
de DOMÉ RAT

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 28

Présents à la séance : 18
Votants : 27

Date de l'affichage de la
convocation :

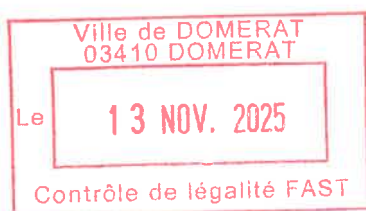
31 octobre 2025

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

14 novembre 2025

OBJET : Déblocage crédits
réservés (Amitié nature,
ASD, ASM, CMRE, CCLD,
Comité des fêtes, Sport
mécanique, Tennis club) –
Subventions exceptionnelles
(Sénior's club, Pétanque).

251108-12



L'an deux mille vingt-cinq, le 8 novembre à 10 heures,
le conseil municipal de la commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu
habituel de ses séances, au nombre de dix-huit, en session
ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire,
en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite
commune, le 31 octobre 2025.

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme JOUANNIN..Mr
BOY..Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..
HAMELIN..Mmes COULANGEON..BRUNET..BERRUER..Mrs
PINHEIRO..OSTERTAG..Mmes DUCEAU..Mr LEFEBRE..Mme
CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

Absent : Mr DELEAU.

Secrétaire de séance : Mr LIMOGES.

Ayant donné mandat de procuration : Mme DELERIS à Mme
BERRUER, Mme FAUCHARD à Mr LIMOGES, Mme LAFAYE à Mr BOY,
Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme MATHIAUD à Mme LESCURAT,
Mr RICHOUX à Mr DUFLOUX, Mme CHIROL à Mr DE SOUSA, Mme
AURAT à Mr LEFEBRE, Mme PETIT à Mme BERGERON.

~~~~~

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025 est approuvé (date  
de publication : 14 novembre 2025).

~~~~~

Il est rappelé à l'assemblée sa délibération du 12 avril 2025 relative
au vote des subventions allouées aux associations.

Considérant que :

- Le club des chiffres et des lettres dans le cadre de l'organisation
de leur 13^{ème} tournoi national le 21 septembre 2025,
- Le collectif à la mémoire de la 2^{ème} République Espagnole a
fourni tous les documents budgétaires et financiers relatifs à sa
demande de subvention de fonctionnement,
- Le comité des fêtes pour l'organisation de ses manifestations,
- L'Amicale Sportive Montluçonnaise dans le cadre de
l'organisation de la course « La Domératoise » le 5 octobre
2025,
- Amitié nature dans le cadre de l'organisation de la corrida,

.../...

- L'ASD dans le cadre de la convention signée avec la ville de Domérat,
- Le Sport mécanique domératois dans le cadre de l'organisation de sa brocante le 6 juillet 2025,
- Le tennis club, dans le cadre de l'organisation de leur tournoi adultes du 29 août au 13 septembre 2025,
- Le Senior's club dans le cadre de l'organisation de la 10^{ème} Randomérat le 16 novembre 2025,
- La Pétanque domératoise pour leurs participations à deux championnats (séniors et vétérans),

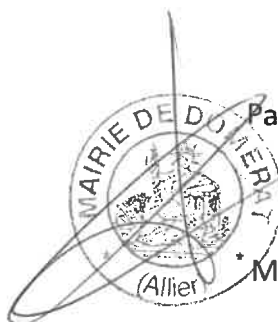
ont réalisé ou sont en passe de réaliser les événements annoncés lors de leur demande de subvention,

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions complémentaires suivantes :

- Club des chiffres et des lettres (13^{ème} tournoi national) : 800 €
- CMRE (subvention fonctionnement) : 180 €,
- Comité des fêtes (manifestations) : 11 000 €,
- ASM (course « La Domératoise ») : 500 €,
- Amitié nature (corrida) : 1 000 €
- ASD (subvention fonctionnement) : 80 000 €
- Sport mécanique domératois (brocante) : 410 €,
- Tennis club (tournoi adultes) : 400 €,
- Senior's club (10^{ème} Randomérat) : 500 €,
- Pétanque domératoise séniors et vétérans (championnats de France) : 1 000 €

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des votants (Mme Berruer ne prenant pas part au vote pour le CCLD et Mr Hamelin pour l'ASM cyclo),

FAIT siennes les propositions de madame le maire ci-dessus exposées et **AUTORISE** le versement des dites subventions.


 Pascale LESCURAT,
 Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre, légalement signée par :

Pierre LIMOGES,

 Secrétaire de séance.

Date de publication sur le site internet : 14 novembre 2025